



## **Alcool et grossesse, un sujet trop peu abordé par les professionnels de santé**

**Encore trop peu de professionnels posent la question de l'alcool à leurs patientes, qu'elles soient enceintes ou non. C'est pourquoi, SAF France met aujourd'hui à disposition des professionnels de santé un outil permettant d'aborder le sujet sereinement avec leurs patients.**

En 2011, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé a édité le guide d'usage des professionnels recensant l'ensemble des freins auxquels peuvent faire face les professionnels de santé quand il s'agit d'aborder la consommation d'alcool avec les femmes, parmi lesquels « *La peur de déplaire à la patiente, d'être intrusif, de se tromper, de choquer ou de blesser est légitime, car la patiente pourrait se sentir suspectée d'alcoolisme. En outre, le déni de certaines femmes peut désorienter.*<sup>1</sup> »

### **Un nouvel outil pour donner les clés aux professionnels**

Basé sur les informations du Guide, les experts de SAF France mettent à la disposition des professionnels des fiches mémos pour les aider à aborder la question de la consommation d'alcool pendant la grossesse aux femmes. En rappelant les principales informations du guide, cet outil a pour but d'être pratique et d'accompagner les professionnels de la santé dans leur quotidien et de les aider à passer outre les freins liés à ce sujet.

Ces fiches sont mises à disposition sur le site de SAF France, ici : <http://bit.ly/2zskFFq>

### **Pour faire disparaître un mal évitable**

*« A 19 ans, quand je me suis aperçue de ma grossesse au bout de 3 mois, mon médecin m'a juste demandé si j'avais fumé. Il ne m'a posé aucune question concernant ma consommation d'alcool, or comme beaucoup de jeunes de mon âge, j'avais bu tous les week-ends. Ma fille a été diagnostiquée à 16 ans comme étant atteinte de Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale. Un diagnostic précoce aurait épargné tellement de souffrance. Aujourd'hui elle va mieux et vient d'obtenir son bac avec mention. » Caroline, maman de Chloé et membre de SAF France*

Comme le raconte Caroline, le diagnostic est aujourd'hui la clé pour un accompagnement réussi des familles. Cependant, avant même cela il y a la prévention. C'est pourquoi depuis 3 ans, SAF France organise pendant le mois de septembre le SAFTHON qui a pour but d'informer à la fois le grand public et les professionnels de santé. La création des fiches mémo vient en appui de cette démarche.

### **A PROPOS DE SAF FRANCE**

Reconnue par de nombreuses sociétés savantes, SAF France œuvre pour la reconnaissance, la prévention et l'accompagnement des personnes porteuses de Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (TCAF). Son intervention auprès de nombreuses instances a permis de sensibiliser les politiques et sociétés savantes représentatives. Son expertise a permis l'élaboration des/du :

- Recommandations de l'Académie Nationale de Médecine
- Rapport de la Cour des Comptes
- Rapport du Défenseur des Droits
- La création et la mise en application légale du pictogramme apposé en France sur toutes les bouteilles d'alcool
- Guide « Alcool grossesse, parlons-en »

Site internet : [www.saffrance.com](http://www.saffrance.com)

Twitter @saffrance Facebook @ETCAF

---

<sup>1</sup> [Alcool Grossesse, Parlons-en – Guide à l'usage des professionnels, Ministère du travail, de l'emploi et de la santé](#)